

Cécile Deniard

Existe-t-il un français des traducteurs ?

Telle était la question que nous invitaient à nous poser les trois tables rondes organisées le 24 mai dernier par la Société des gens de lettres. Jugée étrange par certains, volontairement provocante, cette question n'en a pas moins attiré un public nombreux, ce dont Jean-Claude Bologne, secrétaire général de la SGDL, s'est réjoui en ouvrant l'après-midi : les traducteurs français traduisant rarement des auteurs français, il est bon qu'ils aient l'occasion de se retrouver pour débattre autour de la langue française...

Françoise Cartano, animatrice de la première table ronde et initiatrice de ce forum, aborde en introduction les raisons qui ont motivé le choix du thème : si l'on perçoit généralement le traducteur comme un spécialiste possédant une compétence à la fois enviable et banale pour les langues étrangères, c'est pourtant bien la maîtrise de la langue d'arrivée qui constitue l'enjeu majeur pour les traducteurs ; l'étude de leurs échanges sur les listes de diffusion électroniques mettrait sans doute en lumière les débats sans fin (et sans solution) auxquels ils se livrent autour de la définition du « bon français ». Le traducteur est par ailleurs soumis à la pression de son éditeur, qui attend de lui, par contrat, « un français correct et soigné », « un français de qualité littéraire », voire « un français correspondant au public visé ». Quelle place reste-t-il à la créativité lorsque la perspective d'une relecture par un « correcteur », auquel on délègue toujours davantage de fonctions éditoriales, incite à l'autocensure, à la normalisation, avec leur cortège de chasses aux répétitions/adverbes/participes présents/subjonctifs/passés simples ? Quelle voie le traducteur peut-il – doit-il – choisir entre purisme, respect excessif de la contrainte normative et exploration de la plasticité de la langue ? La réponse à cette dernière question étant de toute évidence

dépendante de la nature du texte traduit, la première table ronde (« Quelles stratégies de traduction par rapport au français ? ») réunit à dessein des traducteurs travaillant sur divers types d'écrits. Après avoir comparé l'activité du traducteur (écrivant un texte qui n'est pas de lui) à celle d'un funambule, Anne Damour, traductrice de l'anglais, expose les différentes postures qu'elle adopte en fonction du texte traduit : sourde aux éventuelles pressions de l'éditeur lorsqu'il s'agit de « grande » littérature, elle y est cependant sensible en ce qui concerne les auteurs grands publics ; leurs livres, vite écrits, doivent être vite traduits, vite vendus, vite lus, et ils exigent donc un lissage, un gommage des aspérités. Il faut même résister à la tentation de « faire mieux » que l'auteur, car l'essentiel est de ne surtout pas déranger... Isabelle Kalinowski, traductrice de sciences humaines, signale quant à elle que la notion de style est relativement peu présente dans la traduction de ce type de textes. Les débats y tournent toujours (elle le regrette) autour de termes dont la traduction est jugée problématique, ce qui débouche parfois sur la création d'une langue d'avant-garde truffée de néologismes, une langue à la fois intimidante et répulsive. Désireuse de rendre le texte plus accessible, Isabelle Kalinowski travaille au contraire essentiellement sur la syntaxe et le rythme, avec un souci prioritaire de clarté. Marc Chénétier enfin, que ses goûts portent à traduire des œuvres américaines marquant une certaine avancée esthétique, rappelle qu'en matière de littérature tout texte de qualité est étrange et prend des libertés par rapport à la contrainte normative – l'inventivité du texte de départ force dès lors l'inventivité du traducteur, qui mesure les écarts qu'il se permet par rapport à une langue-pivot virtuelle.

La deuxième table ronde (« Le traducteur : conservateur ou novateur ? ») est animée par l'écrivain François Taillandier, qui s'interroge sur l'existence pour les traducteurs d'un « français de référence ». Luba Jurgenson (traductrice du russe) souligne alors la nécessité pour le traducteur d'inventer une langue nouvelle afin de traduire des réalités culturelles, historiques et littéraires inconnues de la culture d'arrivée (ainsi les canons du réalisme soviétique dont se joue aujourd'hui une partie de la littérature russe). Bernard Hœpffner, traducteur de l'anglais, estime quant à lui que l'histoire des langues se confond avec celle de leurs traductions, qui les font évoluer ; il se réjouit que le français soit de plus en plus accepté comme une langue vivante, mouvante. Dominique Vitalyos (traductrice de l'anglais et du malayalam), sans avoir l'impression de procéder à des innovations linguistiques qui feraient date, utilise des français aussi variés que les anglais de ses auteurs et, si la création lui apparaît constante, nécessaire, celle-ci passe parfois par l'usage d'un français tombé en désuétude ; en ce sens, la traductrice

revendique une attitude plus « rénovatrice » que « conservatrice ». Bernard Hœpffner conclut avec humour que la question posée n'a pas réellement de réponse, car la pratique amènera toujours le traducteur, être essentiellement malléable, à jongler avec les théories.

Passant de l'atelier du traducteur au salon de lecture, nous nous interrogeons enfin sur « le français des traductions : français appauvri ou français enrichi ? » En réponse à l'animateur de cette table ronde, le critique littéraire Jean-Claude Lebrun, qui pose la question de l'intériorisation d'une norme littéraire par le traducteur, Marie-Claire Pasquier (traductrice de l'anglais) cite T. S. Eliot : toutes les époques ont l'impression que leurs traductions sont transparentes. Autrement dit, chaque époque traduit dans sa propre langue, avec ses tics et ses conformismes, ce qui explique que les traductions vieillissent. Hélène Henry-Safier (traductrice du russe) renchérit sur la difficulté d'échapper non pas à une norme, mais à certaines habitudes langagières répandues dans le champ commun (d'où, par exemple, la difficulté contemporaine d'écrire en se pliant à une contrainte de versification aujourd'hui caduque). Elle soulève également la question du calque, consistant à résoudre la tentation de l'affadissement par l'importation pure et simple. Michel Volkovitch (traducteur du grec et auteur notamment du *Verbier*, recueil de faits de langue) répond qu'il s'agit là d'un outil parfois utile, d'autant que nous sommes amenés à écrire dans un français qui n'existe pas encore. Naturellement, l'audace du traducteur dépendra de son âge et de son expérience. Mais aussi, ajoute Jean-Claude Lebrun, des audaces dont sont eux-mêmes capables les auteurs français de l'époque. Bien que la faible réceptivité des éditeurs constitue le principal blocage aux yeux de Michel Volkovitch, Hélène Henry-Safier perçoit néanmoins chez eux une ouverture progressive ; encore une fois, sans doute le traducteur ne peut-il donner que ce que donne la littérature de son temps ; il y a une connivence entre une époque et ce que la traduction est capable de faire accueillir.

Il est déjà 18h30, et le débat s'emballe dans la salle. Quelle place faire à la francophonie et à la variété de ses usages ? Pourquoi les éditeurs sont-ils plus sourcilleux sur la norme lorsqu'il s'agit d'une traduction ? Le traducteur doit-il se poser la question de la norme ? Quels rapports de pouvoir, quels enjeux littéraires se cachent derrière celle-ci ?... On l'aura compris, les questions rhétoriques posées en intitulé de ces fructueuses tables rondes n'avaient certainement pas vocation à trouver une réponse définitive, mais bien à susciter la discussion et chacun sera sans aucun doute reparti avec quelques pistes propres à nourrir sa réflexion.